

Modernisation des opérations de commerce extérieur en Algérie : cas de la pré-domiciliation

CHALLAL Salim*, SIAMER Hadjira**

* Doctorant à l'université Mouloud MAAMERI, TIZI Ouzou, Algérie.

** MCA à l'université Mouloud, TIZI Ouzou, Algérie.

Résumé :

La digitalisation des banques a permis une transformation significative des pratiques bancaires à l'international, à titre d'exemple, l'opération de pré-domiciliation des opérations de commerce extérieur qui se faisait autrefois en agence, se fait désormais à travers une plateforme en ligne dédiée. Ce travail de recherche examine l'impact de l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie. Nous avons entrepris une enquête de terrain au sein de deux banques représentatives du secteur bancaire privé et public en Algérie, à savoir, la BNP Paribas et le Crédit Populaire Algérien (CPA), tous deux réalisant des opérations de commerce extérieur. Nous avons constaté que l'adoption d'une plateforme de pré-domiciliation en ligne a considérablement amélioré la rapidité, l'efficacité et la sécurité des transactions bancaires.

Mots clés : Commerce international, Digitalisation, Banque, pré-domiciliation.

Abstract:

The digitalization of banks has led to a significant transformation in international banking practices. For instance, the pre-domiciliation of international trade operations, which was previously carried out in-branch, is now conducted through a dedicated online platform. This research examines the impact of integrating digital technologies into the pre-domiciliation process of international trade operations in Algeria. We conducted a field study within two representative banks from the private and public sectors in Algeria, namely BNP

Paribas and Crédit Populaire Algérien (CPA), both of which are engaged in international trade activities. Our findings reveal that the adoption of an online pre-authorization platform has significantly enhanced the speed, efficiency, and security of banking transactions.

Mots clés : International trade, Digitalization, Banking, Pre-domiciliation.

ملخص:

أدت رقمنة البنوك إلى تحول كبير في الممارسات المصرفية على الصعيد الدولي. فعلى سبيل المثال، أصبحت عملية ما قبل التوطين لعمليات التجارة الخارجية، التي كانت تُنجز سابقاً على مستوى الوكالات، تُنجز اليوم عبر منصة إلكترونية مخصصة. تبحث هذه الدراسة في تأثير إدماج التقنيات الرقمية في عملية ما قبل التوطين لعمليات التجارة الخارجية في الجزائر. وقد قمنا بإجراء تحقيق ميداني داخل مصرفين يمثلان القطاعين BNP البنكيين الخاص والعام في الجزائر، وهما بنك (CPA) وبنك القرض الشعبي الجزائري Paribas، وكلاهما ينشط في مجال التجارة الخارجية. وقد تبين لنا أن اعتماد منصة إلكترونية لما قبل التوطين ساهم بشكل كبير في تحسين سرعة وفعالية وأمان المعاملات المصرفية.

الكلمات المفتاحية: التجارة الدولية، الرقمنة، البنوك، ما قبل التوطين

1. Introduction

Les technologies digitales touchent pratiquement tous les domaines de la vie (Janáková Sujová & Lesníková, 2024).

imposée comme un levier de transformation structurelle dans divers secteurs économiques, allant de l'industrie à la santé (Kovtunen & Lozan, 2024). Elles sont complètement changées notre façon de vivre et de travailler.

Leur intégration s'est vu intensifiée depuis la pandémie de la COVID 19.

Dans cette perspective, l'intégration des technologies digitales a profondément changé le mode de fonctionnement du commerce international. Cette intégration a permis une meilleure gestion des opérations entraînant des gains de coûts significatifs (Meyer et al., 2023).

Le commerce international en Algérie a connu une forte modernisation grâce à l'intégration des technologies digitales. A titre d'exemple, dans le secteur douanier, un nouveau système de gestion des opérations douanières (ALCES) a été adopté remplaçant le système SYGAD.

Egalement, la note de la Banque d'Algérie datant du 13 mars 2016, lance l'instauration de la pré-domiciliation électroniques des opérations d'importations de biens et de services, ainsi que les exportations de services.

Ainsi, dans cette communication, nous nous baserons sur une partie des processus du commerce international, à savoir, la digitalisation du processus de pré-domiciliation bancaire des opérations de commerce l'international. Cette étape précédant la domiciliation d'une opération de commerce extérieur est d'une énorme importance. C'est à travers cette pré domiciliation que les banques domiciliataires vérifient la validité des informations des opérations d'importation ou d'exportation. C'est dans cette optique, que la présente communication s'inscrit dans l'intention d'analyser les changements qui ont eu lieu après l'intégration des technologies digitales dans le processus de pré-domiciliation bancaire en Algérie et comprendre leur impact. Ce qui nous a inspiré à poser la problématique suivante : Quel est l'impact de l'intégration des technologies digitales

dans le processus de pré domiciliation des opérations de commerce extérieur en Algérie ?

2. Les opérations de commerce extérieur

Le commerce international commence généralement avec un exportateur dont l'intention est de vendre ses produits à des acheteurs étrangers, L'objectif principal est de livrer les produits de manière rapide et sécurisée, tout en s'assurant d'être payé dans la devise et dans les délais convenus (Bishop, 2006). Pour que les opérations se déroulent correctement, les deux parties font appel à des tiers dans le rôle est de faciliter et garantir le bon fonctionnement de l'opération. Ainsi, on trouve les banques qui y occupent une place centrale. Elles interviennent en proposant des services de paiement et de financement (Idem, 2006).

Parmi les services bancaires, la lettre de crédit reste l'un des plus sûrs. C'est même, à l'échelle internationale, le moyen de paiement le plus fiable. Car la banque s'engage à la demande de l'importateur à verser un montant déterminé à l'exportateur (Ermakov et al., 2018). En Algérie, ce mécanisme s'inscrit dans un cadre réglementaire précis. La Banque d'Algérie impose, en vertu du contrôle des changes, une procédure de domiciliation préalable à toute opération de commerce extérieur. Concrètement, le traitement bancaire de l'opération suit plusieurs étapes : d'abord, la pré-domiciliation, ensuite, la domiciliation proprement dite, puis la mise en place de la provision et le financement, viennent ensuite le paiement et la liquidation, enfin, le suivi, l'apurement et le rapatriement des recettes clôturent le processus.

2.1 La domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur

La domiciliation bancaire préalable peut être définie comme l'élection d'un domicile à un dossier d'importation ou d'exportation de marchandises ou de

services, en vue de son ouverture, son suivi, son apurement, son archivage, et le cas échéant, sa remise au service contentieux de par la banque domiciliaire agréée. Autrement dit, la domiciliation bancaire préalable consiste à choisir pour un dossier d'importation ou d'exportation de services ou marchandises une banque agréée, laquelle se chargera de sa réalisation de début jusqu'à la fin (Ksouri, 2014).

2.1.1 La pré-domiciliation des opérations de commerce extérieur

Même s'il n'existe pas, à ce jour, d'articles scientifiques ou d'ouvrages proposant une définition claire de la pré-domiciliation, nous avons pu en dégager une à partir des observations issues de notre enquête. Cette étape précède la domiciliation proprement dite. Elle intervient donc en amont, comme une première barrière de vérification. Durant cette phase, l'entreprise importatrice ou exportatrice est soumise à un contrôle mené par sa banque domiciliaire. Ce contrôle porte sur plusieurs points, à savoir, la conformité réglementaire, l'exactitude des documents commerciaux, et la légitimité de l'opération. La pré-domiciliation remplit une fonction essentielle qui est de déterminer si le client est éligible à poursuivre la procédure. Pour ce faire, la banque procède à une série de vérifications portant sur la nature de la transaction. Ces vérifications incluent notamment : la détention d'une autorisation d'importer ou d'exporter, la correspondance entre l'objet

de l'import/export et l'activité de l'entreprise, l'absence d'interdiction d'opérer ou d'inscription sur la liste noire bancaire, l'identification du pays d'origine, l'évaluation de la solvabilité et de la capacité du client à mener à bien l'opération selon les standards internationaux, et enfin, l'assurance que la marchandise ne fait l'objet d'aucune interdiction.

3. Méthodologie

Pour répondre à cette problématique et mener notre recherche à bien, nous avons réalisé une enquête de terrain. Elle s'est déroulée au sein de deux banques algériennes, représentatives à la fois du secteur privé et du secteur public : BNP Paribas et le Crédit Populaire Algérien (CPA). Ces deux établissements sont actifs dans les opérations de commerce extérieur. En Algérie, la pré-domiciliation des importations de biens et services, ainsi que des exportations de services, s'effectue entièrement via les portails numériques des banques. Les démarches suivies sont standardisées, conformément aux directives énoncées par la Banque d'Algérie.

Dans ce cadre, nous avons conduit des entretiens semi-directifs auprès de spécialistes du commerce extérieur dans ces deux institutions. Leurs témoignages et retours d'expérience ont enrichi notre analyse, en apportant un éclairage pratique et concret.

4. Résultats

Le processus de pré-domiciliation en ligne passe par les étapes suivantes :

a) Phase inscription client :

L'accès au portail de pré-domiciliation est réservé aux opérateurs reconnus du commerce extérieur. Pour pouvoir s'inscrire, ils doivent d'abord remplir un formulaire en ligne, à savoir, le statut juridique, numéro de registre de commerce, NIF, raison sociale, entre autres. La vérification des informations est cruciale, car une fois soumises, aucune modification n'est autorisée. Une fois le formulaire validé, le système envoie automatiquement une notification électronique définissant les droits d'accès de l'opérateur. Après

cela, deux vérifications sont effectuées : d'une part, au niveau des structures centrales de la banque, d'autre part, une identification finale par l'agence. Lorsque ces étapes sont complétées, un mot de passe sécurisé est généré et envoyé par mail à l'opérateur. Celui-ci peut ensuite le modifier et accéder au portail.

b) Phase identification client et pré-domiciliation de la demande du client

L'opérateur de commerce extérieur peut accéder de manière directe et sécurisée au site pour soumettre et valider sa demande de pré-domiciliation en téléchargeant les documents requis et en renseignant ses informations d'identification (code client, raison sociale, NIF, numéro d'identification nationale, Numéro du registre de commerce, etc.).

c) La phase de contrôle et validation de la demande de pré-domiciliation au niveau central

Le préposé chargé du contrôle central dispose d'un accès sécurisé à la plateforme. Dès qu'une demande de pré-domiciliation est validée par le client, il peut la recevoir et la visualiser directement en ligne.

À partir de là, plusieurs vérifications sont engagées. L'agent contrôle d'abord l'identité fiscale, le numéro d'identification national, les autorisations réglementaires, ainsi que la solvabilité de l'opérateur. Il examine également sa position douanière et fiscale, afin de s'assurer que l'opération envisagée est conforme à la réglementation. Cette étape centrale repose sur une analyse approfondie, fondée sur plusieurs sources de référence, notamment :

- Le fichier national des fraudeurs ;
- la liste des interdits bancaires en matière de domiciliation et de transfert de fonds ;
- les activités et produits soumis à autorisation préalable ;
- les listes noires internationales ;
- la liste des produits soumis à contrôle avant expédition vers l'Algérie ;
- et enfin, la valeur déclarée de l'opération, après approbation des modalités contractuelles.

Une fois ces éléments vérifiés, le contrôleur central valide la demande. Celle-ci est ensuite transmise à l'agence

locale pour un second niveau de contrôle.

Le tableau ci-dessous montre la différence entre le processus de pré-domiciliation traditionnelle et numérique :

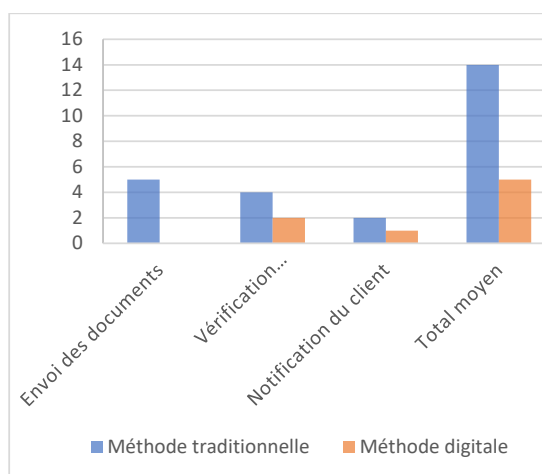
Tableau 1 : Les différences entre la méthode traditionnelle et la méthode numérique

Étapes	Méthode traditionnelle	Méthode numérique
Envoi des documents	Envoi physique des documents via courrier postal.	Envoi des documents sous forme numérisée (scannée), via messagerie ou plateforme numérique.
Vérification administrative	Vérification manuelle des documents sur place.	Vérification des documents en ligne.
Notification du client	Envoi de la notification par courrier postal ou téléphone.	Envoi de la notification par email ou SMS

Source : Etabli par nous meme selon les données de l'enquête

Egalement, la figure ci-dessous représente une évaluation temporelle des tâches administratifs du processus de pré-domiciliation numérique et traditionnel. Nous avons représenté les délais associés à chaque méthode en nous appuyant sur trois étapes clés du processus : l'envoi des documents, la vérification administrative, et la notification adressée au client.

Figure 1 : Représentation des différences dans les délais entre la méthode traditionnelle et la méthode digitale



Source : Etabli par nous-même à l'aide des données de l'enquête

5. Discussion & Recommandations

L'envoi des documents, dans le cadre de la méthode traditionnelle, repose sur leur transmission en format papier, souvent par courrier. Ce mode est lent, exposé à divers aléas : retards, pertes, détériorations matérielles, et surtout une absence de traçabilité claire. À l'inverse, la méthode numérique permet un envoi instantané : les documents sont numérisés puis transmis via des plateformes sécurisées ou par messagerie électronique, éliminant ainsi les délais physiques et les coûts logistiques. Le gain en rapidité est total. Concernant la vérification administrative, la méthode classique suppose un traitement manuel sur place. Ce mode présente un risque important : l'oubli d'un document peut bloquer l'ensemble de la procédure. Avec la méthode digitale, cette contrainte disparaît. Chaque document scanné est associé à un espace dédié sur la plateforme, empêchant de poursuivre tant que tous les fichiers requis ne sont pas intégrés. Ce système réduit non seulement le risque d'erreur, mais fluidifie considérablement le traitement. Par ailleurs, la notification du client connaît elle aussi une amélioration notable. Désormais, les réponses — qu'elles soient positives ou négatives — sont transmises rapidement, par e-mail ou SMS. Ce canal direct renforce la réactivité du système et limite les délais d'attente inutiles. D'un point de vue chronologique, l'envoi physique des documents dans la procédure classique prend en moyenne cinq jours, avec des extensions possibles jusqu'à sept selon les contraintes logistiques.

En revanche, le transfert numérique étant instantané, cette phase ne génère aucun délai, ce qui confirme l'avantage temporel de la dématérialisation. Pour la vérification administrative, un gain de temps d'environ 60 % est constaté : la méthode traditionnelle nécessite entre trois et cinq jours, tandis que la version numérique réduit ce laps de temps à un ou deux jours grâce à l'automatisation des vérifications et aux outils digitaux utilisés. Quant à la notification client, elle s'effectue désormais en un jour seulement, contre deux à trois auparavant, ce qui représente un gain de 66 %. Au final, si l'on considère l'ensemble du processus, la méthode traditionnelle affiche une durée moyenne de 14 jours. En comparaison, la méthode numérique ramène ce délai à cinq jours. Cela équivaut à un gain global de 64 %, preuve concrète de l'efficacité apportée par l'intégration des outils digitaux. Outre le facteur temps, cette digitalisation engendre également une réduction substantielle des coûts opérationnels. L'envoi physique des documents impliquait des ressources logistiques supplémentaires, mobilisant à la fois les structures bancaires et les clients. Aujourd'hui, cette charge disparaît : l'envoi digital est immédiat, sans frais supplémentaires ni infrastructure dédiée. En parallèle, la dématérialisation garantit une traçabilité complète des opérations et un accès instantané à l'information, ce qui renforce à la fois l'efficacité interne et la confiance des clients dans le dispositif.

6. Conclusion

La transition d'une pré-domiciliation classique vers une version digitalisée a profondément transformé les délais de traitement et la traçabilité des opérations. Les retards, autrefois liés à l'envoi physique des documents pouvant aller jusqu'à sept jours ont été supprimés grâce à l'envoi électronique instantané. Les documents scannés, transmis par messagerie, permettent non seulement un gain de temps, mais assurent également une meilleure traçabilité, puisque tout reste archivé sur les plateformes. Cette évolution a accéléré le processus, tout en renforçant la sécurité et la fiabilité des transactions. Elle ouvre ainsi la voie à une digitalisation plus large, qui pourrait être étendue à la domiciliation et, plus largement, à l'ensemble des opérations de commerce

extérieur.

Références bibliographiques

Article scientifique revue électronique:

- Ermakov, V., Burmištrova, E. M., Bodin, N. B., & Chursin, A. (2018, février 15). A letter of credit as an instrument to mitigate risks and improve the efficiency of foreign trade transaction.
<https://www.semanticscholar.org/paper/A-letter-of-credit-as-an-instrument-to-mitigate-and-Ermakov-Burmištrova/e8592fefbc93db26063fdb0b3a5dba9e748caf6>
- Janáková Sujová, A., & Lesníková, P. (2024, juin 26). Digitalisation—The Basis for Building an Agile Enterprise. 6th International Conference on Advanced Research Methods and Analytics - CARMA 2024. CARMA 2024 - 6th International Conference on Advanced Research Methods and Analytics.
<https://doi.org/10.4995/CARMA2024.2024.17455>
- Kovtunenکو, Y., & Lozan, A. (2024). Digitalization for ensuring innovative development of the enterprise. Economics. Finances. Law, 9/2024, 17-20.
<https://doi.org/10.37634/efp.2024.9.4>
- Meyer, K. E., Li, J., Brouthers, K. D., & Jean, R.-J. “Bryan”. (2023). International business in the digital age: Global strategies in a world of national institutions. Journal of International Business Studies, 54(4), 577-598.
<https://doi.org/10.1057/s41267-023-00618-x>

Livres:

- Bishop, E. (2006). Finance of international trade. Elsevier.
- Ksouri, I. (2014). *Les Operations de Commerce International*. BERTI EDITIONS.